



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n^o 62

(2012, chapitre 2)

Loi n^o 1 sur les crédits, 2012-2013

Présenté le 21 mars 2012

Principe adopté le 21 mars 2012

Adopté le 21 mars 2012

Sanctionné le 26 mars 2012

**Éditeur officiel du Québec
2012**

NOTES EXPLICATIVES

Cette loi autorise le gouvernement à payer sur le fonds général du fonds consolidé du revenu, pour l'année financière 2012-2013, une somme maximale de 15 137 216 204,00 \$, représentant quelque 28,9 % des crédits à voter pour chacun des programmes des portefeuilles énumérés à l'annexe 1.

Cette loi indique en outre dans quelle mesure le Conseil du trésor pourra autoriser des transferts de crédits entre programmes ou portefeuilles.

Aussi, cette loi approuve les prévisions de dépenses d'un montant de 2 199 735 550,00 \$ et les prévisions d'investissements d'un montant de 986 483 925,00 \$, représentant quelque 26,3 % des prévisions de dépenses et quelque 25,0 % des prévisions d'investissements des fonds spéciaux énumérés à l'annexe 2.

Projet de loi n° 62

LOI N° 1 SUR LES CRÉDITS, 2012-2013

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds général du fonds consolidé du revenu une somme maximale de 15 137 216 204,00\$ pour le paiement d'une partie du Budget de dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2012-2013. Cette somme est constituée comme suit :

1° une première tranche de 13 089 421 125,00\$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant 25,0 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2012-2013;

2° une tranche additionnelle de 2 047 795 079,00\$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant quelque 3,9 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2012-2013.

2. Dans le cas des programmes qui comportent une provision créée à cette fin, le Conseil du trésor peut autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles, pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrits au Budget de dépenses.

3. Sauf pour les programmes visés à l'article 2, le Conseil du trésor peut autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes d'un même portefeuille, dans la mesure où un tel transfert n'a pas pour effet d'augmenter ou de réduire de plus de 10 % le montant du crédit autorisé par la loi.

4. Les prévisions de dépenses et d'investissements des fonds spéciaux présentées à l'annexe 2 sont approuvées pour l'année financière 2012-2013. Ces sommes sont constituées comme suit :

1° une première tranche de 2 094 483 725,00\$, représentant quelque 25,0 % des prévisions de dépenses du Budget des fonds spéciaux 2012-2013 et une tranche additionnelle de 105 251 825,00\$, représentant quelque 1,3 % des prévisions de dépenses du Budget de dépenses des fonds spéciaux 2012-2013;

2° une première tranche de 986 483 925,00\$, représentant quelque 25,0 % des prévisions d'investissements du Budget des fonds spéciaux 2012-2013.

5. La présente loi entre en vigueur le 26 mars 2012.

ANNEXE 1

FONDS GÉNÉRAL

AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION
DU TERRITOIRE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Promotion et développement de la métropole	32 121 850,00	16 513 047,00
PROGRAMME 2		
Modernisation des infrastructures municipales	83 248 450,00	
PROGRAMME 3		
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	154 345 525,00	230 640 545,00
PROGRAMME 4		
Administration générale	17 882 725,00	
PROGRAMME 5		
Développement des régions et ruralité	29 376 425,00	16 821 495,00
PROGRAMME 6		
Commission municipale du Québec	645 700,00	
PROGRAMME 7		
Habitation	301 395 875,00	
PROGRAMME 8		
Régie du logement	4 879 175,00	545 000,00
	623 895 725,00	264 520 087,00

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	111 292 800,00	80 000 000,00
PROGRAMME 2		
Organismes d'État	160 775 625,00	22 500 000,00
	<hr/>	<hr/>
	272 068 425,00	102 500 000,00

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Secrétariat du Conseil du trésor	24 770 175,00	
PROGRAMME 2		
Fonctions gouvernementales	233 317 475,00	
PROGRAMME 3		
Commission de la fonction publique	1 114 125,00	
PROGRAMME 4		
Régimes de retraite et d'assurances	1 104 450,00	
PROGRAMME 5		
Fonds de suppléance	271 904 400,00	
	<hr/>	
	532 210 625,00	

CONSEIL EXÉCUTIF

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Cabinet du lieutenant-gouverneur	187 225,00	
PROGRAMME 2		
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	15 402 600,00	
PROGRAMME 3		
Affaires intergouvernementales canadiennes	3 467 675,00	
PROGRAMME 4		
Affaires autochtones	60 429 825,00	
PROGRAMME 5		
Jeunesse	13 386 025,00	
PROGRAMME 6		
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	1 901 375,00	
	<hr/>	
	94 774 725,00	

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	14 815 125,00	
PROGRAMME 2		
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	141 644 975,00	11 383 480,00
PROGRAMME 3		
Charte de la langue française	6 956 650,00	
PROGRAMME 4		
Condition féminine	2 625 350,00	
	<hr/>	<hr/>
	166 042 100,00	11 383 480,00

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Protection de l'environnement et gestion des parcs	58 491 450,00	8 544 750,00
PROGRAMME 2		
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1 324 825,00	115 000,00
	<hr/>	<hr/>
	59 816 275,00	8 659 750,00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	113 932 625,00	44 589 200,00
PROGRAMME 2		
Interventions relatives au Fonds du développement économique	60 777 175,00	
PROGRAMME 3		
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	49 113 775,00	11 101 350,00
PROGRAMME 4		
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	16 449 150,00	13 233 700,00
	<hr/>	<hr/>
	240 272 725,00	68 924 250,00

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Administration et consultation	44 141 950,00	
PROGRAMME 2		
Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés	6 505 000,00	
PROGRAMME 3		
Aide financière aux études	175 318 825,00	
PROGRAMME 4		
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	2 312 541 875,00	508 687 012,00
PROGRAMME 5		
Enseignement supérieur	1 281 969 675,00	596 995 800,00
PROGRAMME 6		
Développement du loisir et du sport	15 936 325,00	7 772 675,00
	<hr/>	<hr/>
	3 836 413 650,00	1 113 455 487,00

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Mesures d'aide à l'emploi	211 533 700,00	77 000 000,00
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide financière	673 210 750,00	112 000 000,00
PROGRAMME 3		
Administration	114 013 650,00	25 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	998 758 100,00	214 000 000,00

FAMILLE ET AÎNÉS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Planification, recherche et administration	16 024 575,00	
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide à la famille	523 199 075,00	43 539 825,00
PROGRAMME 3		
Condition des aînés	6 943 375,00	
PROGRAMME 4		
Curateur public	12 992 100,00	3 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	559 159 125,00	46 539 825,00

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Direction du Ministère	188 042 300,00	
PROGRAMME 2		
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	26 315 575,00	
PROGRAMME 3		
Service de la dette	500 000,00	
	<hr/>	
	214 857 875,00	

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Immigration, intégration et communautés culturelles	77 159 525,00	
	<hr/>	
	77 159 525,00	

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Activité judiciaire	7 461 875,00	
PROGRAMME 2		
Administration de la justice	68 332 550,00	11 525 000,00
PROGRAMME 3		
Justice administrative	2 996 550,00	
PROGRAMME 4		
Accessibilité à la justice	35 136 625,00	
PROGRAMME 5		
Autres organismes relevant du ministre	5 970 425,00	
PROGRAMME 6		
Poursuites criminelles et pénales	26 451 850,00	1 900 000,00
	<hr/>	<hr/>
	146 349 875,00	13 425 000,00

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Le Protecteur du citoyen	3 539 475,00	
PROGRAMME 2		
Le Vérificateur général	6 526 000,00	
PROGRAMME 4		
Le Commissaire au lobbying	749 700,00	
	<hr/>	
	10 815 175,00	

RELATIONS INTERNATIONALES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Affaires internationales	32 668 600,00	5 127 000,00
	<hr/>	<hr/>
	32 668 600,00	5 127 000,00

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion des ressources naturelles	122 584 450,00	48 725 000,00
PROGRAMME 2		
Protection et mise en valeur de la ressource faunique	16 921 900,00	4 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	139 506 350,00	52 725 000,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Fonctions nationales	135 411 175,00	
PROGRAMME 2		
Fonctions régionales	4 392 656 900,00	
PROGRAMME 3		
Office des personnes handicapées du Québec	3 255 650,00	
	<hr/>	
	4 531 323 725,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Sécurité, prévention et gestion interne	145 211 800,00	5 733 800,00
PROGRAMME 2		
Sûreté du Québec	154 259 075,00	132 091 000,00
PROGRAMME 3		
Organismes relevant du ministre	8 918 050,00	
	<hr/>	<hr/>
	308 388 925,00	137 824 800,00

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Promotion et développement du tourisme	33 935 950,00	2 471 250,00
	<hr/> 33 935 950,00	<hr/> 2 471 250,00

TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Infrastructures et systèmes de transport	179 503 175,00	5 617 500,00
PROGRAMME 2		
Administration et services corporatifs	23 278 600,00	
	<hr/>	<hr/>
	202 781 775,00	5 617 500,00

TRAVAIL

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Travail	8 221 875,00	621 650,00
	<hr/>	<hr/>
	8 221 875,00	621 650,00

ANNEXE 2

FONDS SPÉCIAUX

AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU
TERRITOIRE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		
Budget de dépenses	14 493 925,00	
	<hr/>	
TOTAL		
Budget de dépenses	14 493 925,00	

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS RELATIF À CERTAINS SINISTRES		
Budget de dépenses	3 168 750,00	
Budget d'investissements	2 473 500,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	3 168 750,00	
Budget d'investissements	2 473 500,00	

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS		
Budget de dépenses	6 617 225,00	
	<hr/>	
TOTAL		
Budget de dépenses	6 617 225,00	

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS VERT		
Budget de dépenses	124 367 975,00	
Budget d'investissements	1 292 500,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	124 367 975,00	
Budget d'investissements	1 292 500,00	

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Budget de dépenses	87 124 925,00	
	<hr/>	
TOTAL		
Budget de dépenses	87 124 925,00	

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE		
Budget de dépenses	17 970 525,00	
FONDS POUR L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE UNIVERSITAIRES		
Budget de dépenses	<u>4 310 000,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	22 280 525,00	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME		
Budget de dépenses	6 198 950,00	7 100 000,00
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	277 712 150,00	
FONDS DE FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE		
Budget de dépenses	627 075,00	
FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE		
Budget de dépenses	5 106 375,00	
Budget d'investissements	3 551 575,00	
FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES		
Budget de dépenses	8 217 400,00	6 800 000,00
TOTAUX		
Budget de dépenses	297 861 950,00	13 900 000,00
Budget d'investissements	3 551 575,00	

FAMILLE ET AÎNÉS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS		
Budget de dépenses	3 720 000,00	
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS		
Budget de dépenses	<u>3 750 000,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	7 470 000,00	

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT		
Budget de dépenses	434 975,00	17 000,00
FONDS DU BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION		
Budget de dépenses	472 600,00	
Budget d'investissements	12 500,00	
FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL		
Budget de dépenses	275 000,00	
FONDS DU PLAN NORD		
Budget de dépenses	12 887 325,00	
FONDS RELATIF À L'ADMINISTRATION FISCALE		
Budget de dépenses	185 080 725,00	8 638 575,00
TOTAUX		
Budget de dépenses	199 150 625,00	8 655 575,00
Budget d'investissements	12 500,00	

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS		
Budget de dépenses	4 940 600,00	
Budget d'investissements	18 750,00	
FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
Budget de dépenses	5 176 050,00	500 000,00
Budget d'investissements	2 602 000,00	
FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC		
Budget de dépenses	8 091 525,00	
Budget d'investissements	291 425,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	18 208 175,00	500 000,00
Budget d'investissements	2 912 175,00	

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES		
Budget de dépenses	126 518 650,00	39 725 000,00
Budget d'investissements	3 812 500,00	
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		
Budget de dépenses	26 279 150,00	
Budget d'investissements	11 720 875,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	152 797 800,00	39 725 000,00
Budget d'investissements	15 533 375,00	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX		
Budget de dépenses	251 250 000,00	
FONDS POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE		
Budget de dépenses	<u>5 000 000,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	256 250 000,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES SERVICES DE POLICE		
Budget de dépenses	133 436 525,00	
Budget d'investissements	5 504 900,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	133 436 525,00	
Budget d'investissements	5 504 900,00	

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE		
Budget de dépenses	34 613 825,00	2 471 250,00
Budget d'investissements	275 000,00	
<hr/>		
TOTAUX		
Budget de dépenses	34 613 825,00	2 471 250,00
Budget d'investissements	275 000,00	

TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT		
Budget de dépenses	27 277 350,00	
Budget d'investissements	9 420 075,00	
FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
Budget de dépenses	2 037 225,00	
FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE		
Budget de dépenses	687 333 800,00	40 000 000,00
Budget d'investissements	944 754 325,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	716 648 375,00	40 000 000,00
Budget d'investissements	954 174 400,00	

TRAVAIL

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES		
Budget de dépenses	15 535 250,00	
Budget d'investissements	579 000,00	
FONDS DE LA COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	4 457 875,00	
Budget d'investissements	175 000,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	19 993 125,00	
Budget d'investissements	754 000,00	